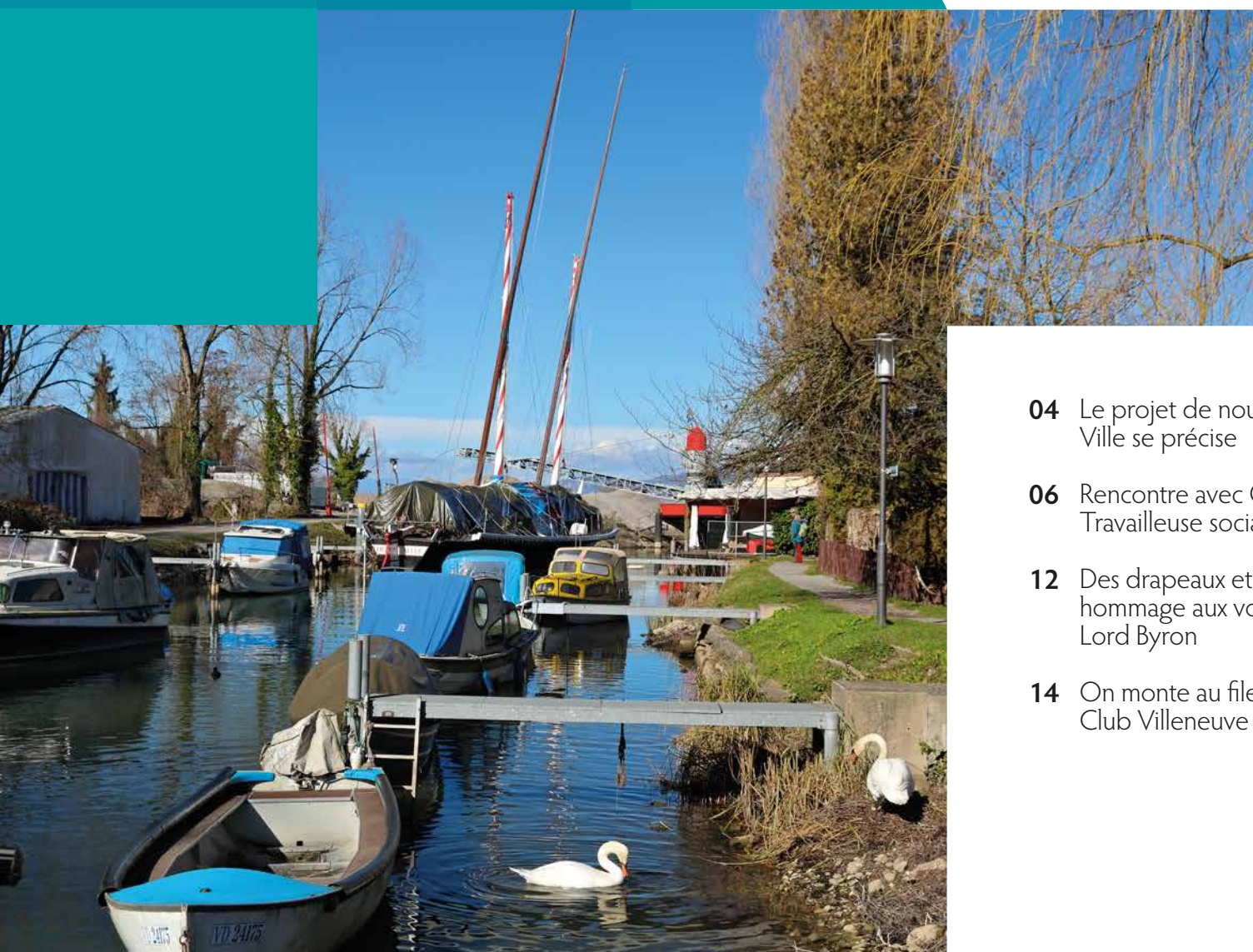


Ville neuve

INFO PRINTEMPS 24 ■ 20



- 04** Le projet de nouvelle Maison de Ville se précise
- 06** Rencontre avec Odete Bernard, Travailluse sociale de proximité
- 12** Des drapeaux et une expo en hommage aux voyages au temps de Lord Byron
- 14** On monte au filet avec le Tennis Club Villeneuve

ÉDITORIAL

Des locaux qui répondent aux besoins



Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois,

Un projet destiné à l'ensemble de notre population a débuté. Un crédit d'étude a été octroyé à la Municipalité pour la mise au concours d'une nouvelle Maison de Ville sous forme de Mandats d'Études Parallèles. Si tout se passe bien, un bâtiment regroupant tous les services de l'administration devrait voir le

jour prochainement sur la place de la Poterlaz.

L'essor de notre commune n'est plus à démontrer. Les services sont aujourd'hui à l'étroit. La Municipalité ne peut engager du personnel supplémentaire faute de locaux.

Cette future Maison de Ville est un réel besoin et apportera de nombreux avantages à nos habitants. Plus besoin de se déplacer d'un bâtiment à l'autre pour trouver les services administratifs, tous seront logés sous le même toit. Il en sera de même pour l'agence d'assurances sociales et le poste de gendarmerie.

Pourquoi construire cette Maison de Ville sur la place de la Poterlaz ? Principalement et, entre autres, pour les raisons suivantes :

Parce que cet endroit est idéalement situé entre le Bourg de Villeneuve et les quartiers Est de notre commune, reliés par le Pont de la Poterlaz.

Parce que ce terrain est propriété de la commune.

Même si pour l'heure, il est affecté en partie en zone de construction publique et en terrains colloqués au domaine public, un nouveau plan d'affectation est en cours, un dossier mené en parallèle avec ce projet de construction et géré par mon collègue Léonard Studer.

Dans le futur, notre administration communale sera accessible à pied, en transport public et en voiture.

C'est aujourd'hui la première étape d'un long parcours, mais la Municipalité est confiante.

Marie-Claude Pellet,
Municipale

Impressum

Parution :
4x par an

Édition :
Commune de Villeneuve

Comité de rédaction :
Corinne Ingold, Syndique,
Chantal Bugnard,
secrétaire municipale
adjointe,
Yves Dubuis, président du
Conseil communal,
Marlène Nerini,
mncommunication.ch

Photographies :
José Crespo

Graphisme :
Bart Design, Lionel Crittin

Impression :
CDS Imprimerie SA

Tirage :
3'000 exemplaires

ÉTUDE

Une meilleure mobilité pour tous

FACILITER LE DÉPLACEMENT DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE : TEL EST L'OBJECTIF DE LA MUNICIPALITÉ DE VILLENEUVE.



Dans les points à améliorer: les revêtements ne permettant pas de se déplacer facilement, à l'image du bord du lac.

Le 1er janvier dernier a vu la fin du délai de transition pour la mise en œuvre de la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), entrée en vigueur début 2004. Celle-ci impose que les constructions et installations accessibles au public le soient également pour les personnes handicapées. Cela concerne les espaces publics, les arrêts de transports publics, le stationnement, ainsi que d'autres infrastructures publiques. Afin de dresser un point de situation sur ce qui a été réalisé et ce qui reste à faire sur le territoire communal villeneuvois, la Municipalité a procédé, l'an dernier, au lancement d'une « Étude sur la mobilité universelle ». Un rapport élaboré par le bureau spécialisé Traject et dont les conclusions sont aujourd'hui connues.

121 mesures correctrices

Le document met en avant 121 « défauts » à corriger sur la commune, lesquels répondent à différents degrés de priorité (de plus à moins élevés). À noter que le secteur du Bourg n'a pas été inclus dans le périmètre

de l'étude (en raison des travaux prévus à la Grand'Rue en lien avec la zone de rencontre 20 km/h), tout comme la zone industrielle, la zone des villas et les hameaux.

Présence d'obstacles empêchant aux piétons de bien circuler ou aux malvoyants de se diriger, problème d'accès (rampe ou marches sans main courante), revêtements ne permettant pas de se déplacer facilement, absence de signalisation claire ou de marquage pour le cheminement piéton, sont quelques-unes des problématiques relevées au travers du rapport. Bonne nouvelle toutefois : les spécialistes ne dénotent aucun manque généralisé. « Même s'il reste des choses à faire, dans l'ensemble, le rapport nous indique que la mobilité pour les personnes à mobilité réduite est garantie dans les secteurs qui ont été analysés », commente Léonard Studer, municipal en charge de la mobilité. Les mesures urgentes sont par ailleurs de l'ordre de 30% sur la totalité des corrections à apporter. On

relèvera par exemple la mise en conformité des arrêts de bus à la rue du Quai, l'élargissement et l'abaissement des trottoirs à l'avenue des Comtes de Savoie ou encore l'amélioration des accès aux passages piétons et le déplacement des panneaux de signalisation à la route d'Arvel.

Plan d'action

En plus de réaliser un diagnostic de l'accessibilité des infrastructures publiques de la commune, l'étude a pour objectif l'établissement, par les autorités, d'un plan d'action répertoriant les mesures à appliquer et selon quel délai, afin de s'harmoniser avec la loi. Un plan que la Municipalité soumettra cette année au Conseil communal pour validation. L'objectif de l'exécutif est de réaliser les mesures de corrections dites prioritaires d'ici à la fin 2025, en commençant par la mise en conformité des arrêts de transports publics. Il faudra normalement compter entre deux et trois ans supplémentaires pour effectuer l'entier des mesures préconisées par le rapport.

ADMINISTRATION

Le projet de nouvelle Maison de Ville entre dans une phase concrète

LE CONCOURS D'ARCHITECTURE POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU BÂTIMENT PRÉVU SUR LA PLACE DE LA POTERLAZ SERA LANCÉ À LA FIN DE CE MOIS.



La future Maison de Ville prendra place sur l'actuelle place de la Poterlaz.

Augmentation démographique de la commune oblige, l'administration communale est à l'étroit et manque cruellement de locaux. Fort de ce constat, la Municipalité travaille depuis plusieurs années sur un projet de nouvelle Maison de Ville. Plusieurs études et variantes ont été

menées en ce sens par l'ancienne et par l'actuelle Municipalité. Le projet retenu aujourd'hui prévoit la construction du futur bâtiment communal sur la place de la Poterlaz (un terrain dont la commune est propriétaire), plus précisément au bas du

pont. « La variante qui comprenait un projet de tour a été abandonnée », précise d'entrée de jeu Marie-Claude Pellet, municipale en charge des nouvelles constructions, avant de poursuivre : « L'endroit a l'avantage d'occuper une position stratégique, entre les

quartiers Est et la zone du Bourg. Il se veut accessible à pied pour l'ensemble des habitants. »

Plusieurs services sous le même toit

Le bâtiment permettra d'accueillir les services de l'administration communale dans une surface qui se voudra deux fois plus grande qu'actuellement mais pas uniquement. Il regroupera également les archives communales, les locaux de la police cantonale, l'agence d'assurances sociales, ainsi que des appartements pour de la location. Le nombre d'étages n'est pas établi. Une attention particulière sera portée sur l'intégration du futur bâtiment dans la zone. Un parking enterré ou semi-enterré d'une capacité d'environ 160 places est également prévu, lequel intégrera les places de parc actuelles, celles liées aux besoins de la future Maison de Ville et éventuellement les places de stationnement qui devront être supprimées dans le Bourg, lors de la mise en place de la zone de rencontre 20 km/h.

Mise au concours

Le projet entrera tout prochainement dans une phase concrète, avec le lancement, à la fin de ce mois, du concours d'architecture et de paysage sous forme de mandats d'études parallèles. Une étape qui fait suite à l'acceptation, en novembre dernier, du crédit d'études à cet effet par le Conseil communal. « Le mandat d'études parallèles implique un dialogue entre le jury et les bureaux sélectionnés tout au long de la procédure, explique Marie-Claude Pellet. De ce fait, il ne se déroule pas de manière anonyme. Il permet d'examiner différentes approches et conditions-cadres de mise en œuvre d'un projet, dans le but d'obtenir le meilleur résultat qui soit. »

En raison de la proximité directe de la future Maison de Ville avec la zone du Bourg et la vieille ville, la Municipalité a décidé d'intégrer dans la démarche des tables rondes, qui réuniront une trentaine de personnes en tout : voisins, commerçants, riverains, associations, représentants politiques, de la commission du personnel de l'administration communale notamment. En plus de faire part

de leurs idées et attentes, ces derniers auront un droit de regard sur les dossiers déposés par les participants au concours et ils pourront les commenter au collège d'experts (équivalent d'un jury). « Ils n'auront en revanche pas le pouvoir de juger et de sélectionner les projets présentés », intervient l'élue.

Sélection en deux temps

Le choix des projets présentés pour le concours se fera en deux temps. Les premières propositions des équipes participantes sont attendues pour le mois de juin, tandis que les projets finaux seront présentés à la fin octobre. Le lauréat sera désigné à la fin de l'année. Cette étape sera suivie de la réalisation d'un Plan d'affectation ad hoc. En effet, le site est en partie affecté en zone de construction d'utilité publique et comprend également des terrains colloqués au domaine public. La construction du nouveau bâtiment est quant à elle espérée en 2026.

Futur Collège de la Tronchenaz

Les démarches vont bon train concernant le futur collège intercommunal, prévu sur le site de la Tronchenaz. Suite au lancement du concours d'architecture sous forme de mandats d'études parallèles, le jury a rencontré la trentaine de bureaux d'architecture et de paysagisme qui s'est présentée. Il a retenu quatre équipes, lesquelles doivent désormais affiner leurs propositions. À l'image du projet de Maison de Ville de la Poterlaz, un groupe de citoyens a été mis sur pied pour exprimer son avis sur les dossiers déposés et faire part de ses commentaires et attentes.

Fraude dans le tri des déchets

La commune a infligé 184 amendes (correspondant à un montant total de 18'000 francs) en 2023 pour non-respect du règlement sur les déchets. Les autorités rappellent la nécessité de respecter les règles en termes de tri des détritiques et invite les citoyens à ne pas jeter des sacs noirs ou des déchets inappropriés dans et autour des moloks installés dans les écopoints.

JEUNESSE

« Le poste était fait pour moi »

ODETE BERNARD A ÉTÉ ENGAGÉE LE 1ER SEPTEMBRE DERNIER COMME TRAVAILLEUSE SOCIALE DE PROXIMITÉ (TSP) EN REMPLACEMENT DE JULIEN RICHARD. RENCONTRE AVEC UNE PASSIONNÉE, JAMAIS À COURT D'IDÉES.



Après 14 ans passés à ce poste, Julien Richard a en effet décidé de se tourner vers d'autres défis professionnels. Une transition en douceur, puisque les deux collaborateurs ont travaillé de concert jusqu'à la fin de l'an dernier. Native des quartiers populaires de la ville côtière de Porto, Odete Bernard a derrière elle un parcours atypique. Au sortir de la scolarité obligatoire, c'est vers l'art qu'elle se dirige : « J'ai effectué l'École supérieure des Beaux-Arts de Porto, un domaine qui me passionne encore aujourd'hui », nous glisse-t-elle. C'est là qu'elle fera ses premiers pas dans le social, en collaborant à la mise en place de différents projets socioculturels pour sa commune, en parallèle à ses études. En 2003, elle change d'orientation professionnelle et entre à l'Institut polytechnique de Porto (ndlr. université populaire), section éducation et service social. Une formation de 5 ans durant laquelle elle côtoie de près la Croix-Rouge portugaise

notamment et prend part à l'élaboration de diverses actions. Elle travaillera par ailleurs plusieurs années au sein de l'organisation, au sortir de l'université.

Arrivée en Suisse en 2015

L'appel de l'art n'étant jamais bien loin, elle se lance par la suite comme indépendante et monte une boîte, « son bébé », comme elle l'appelle. En parallèle aux ateliers et workshops qu'elle propose, elle complète son pourcentage en donnant des cours à l'École des Beaux-Arts. Fin 2011, la crise économique fait rage au Portugal, elle s'envole vers la Suisse sur le conseil d'un ami et atterrit à Bex, sans savoir un mot de français. « C'était un lieu idéal pour moi car très multiculturel, commente-t-elle. Au début, parler français, c'était la galère. À ce moment-là, mon fils avait 5-6 ans. Je devais faire un effort. Rien ne m'attendait, c'était la découverte. J'ai appris la langue chez moi, en achetant des livres. »

Ménage, conciergerie, job de mamans de jour, Odete Bernard multiplie les petits boulots pour gagner sa vie, sa formation n'étant pas reconstruite en Suisse. « J'ai mis plusieurs années avant d'obtenir une reconnaissance officielle de mes diplômes. » En 2019, elle retrouve un emploi dans le domaine qui lui est cher en effectuant des remplacements comme éducatrices de la petite enfance. Petit à petit, les choses s'enchaînent avec un premier contrat comme éducatrice sociale à la Maison d'enfants Les Airelles à la Tour-de-Peilz, puis comme animatrice socio-culturelle à la Fondation des Structures pour l'Enfance et la Jeunesse à Lutry.

Relever un nouveau défi

Lorsqu'elle voit l'annonce pour le poste de TSP à Villeneuve, elle n'hésite pas une seconde. « J'adore les responsabilités et le travail en communauté. Lorsque j'ai lu le cahier des charges, je me suis dit que le poste était fait pour moi. J'ai postulé et voilà », sourit-elle. Après quelques

mois d'activités, la quadragénaire, qui déborde d'idées, a d'ores et déjà mis en place un certain nombre de nouveautés. Un programme amené à évoluer une fois que la nouvelle Maison de quartier intergénérationnelle ouvrira ses portes, d'ici à la fin de l'année, dans une partie des anciennes casernes des pompiers.

Nouvelles activités

Aux côtés des mercredis animés (sport en salle pour les 8 à 15 ans au Collège de la Tour Rouge), c'est ainsi qu'un atelier a pris place dans les locaux même de la professionnelle, quai Grand'Rives 16, pour les enfants dès 5 ans. « De 14h à 16h, on y fait toutes sortes d'activités artistiques. Le but est d'offrir une occupation ludique », explique la TSP. Cet atelier est suivi d'un Point jeune ouvert aux adolescents dès 13 ans – les jeunes peuvent venir monter la table de ping-pong, jouer à des jeux de société - et d'une permanence, où les adolescents ont la possibilité de venir poser des questions et demander un accompagnement pour certaines démarches. Autre nouveauté le vendredi soir : la mise en place, dès 18h30, d'un cours de danse orientale au Collège

de la Tour-Rouge, pour les 6-13 ans et dès 14 ans, en collaboration avec le centre EVAM. Le samedi après-midi, place au théâtre et à l'expression corporelle (dès 6 ans), suivis en fin de journée d'activités sportives libres au Collège de la Tour-Rouge et d'un cours de yoga pour toutes et tous. Les parents sont libres d'accompagner les plus jeunes enfants. « Aucune de ces activités n'est mise en place par hasard, poursuit Odete Bernard. L'objectif est que filles et garçons puissent y trouver leur bonheur. Je suis

présente dans chacune des animations proposées au moins un moment. Mon but est de créer un contact, un lien avec le jeune, pour qu'il sache vers qui se tourner en cas de besoin. » La professionnelle qui en profite pour remercier la dizaine d'auxiliaires qui l'aide à organiser ces différentes actions tout au long de la semaine.

Inscriptions et contact au 079 890 69 89. Renseignements sur les pages TSP Villeneuve facebook et instagram.

Un programme d'activités riche et varié

mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Soutien éducatif au local Jeunesse et famille 8h30 à 15h00	Soutien éducatif au local Jeunesse et famille 8h30 à 13h30	Soutien éducatif au local Jeunesse et famille 8h30 à 11h30	Soutien éducatif et travail de proximité 8h30 à 18h30	Atelier d'expression- initiation au théâtre +6 ans Au local, 14h00 à 16h00
Soutien - Famille 15h30 à 17h00 Au Collège-Lac Travail de proximité	Indoor Sports 13h30 à 16h00 Au Collège de La Tour Rouge de 8 à 15 ans		Danse Orientale 18h30 à 19h30 Au Collège de La Tour Rouge de 6 à 13 ans	Open Sports Au Collège de La Tour Rouge 18h00 à 20h00
	Atelier du mercredi +5 ans Au local - 14h00 à 16h00		Danse Orientale 19h30 à 20h30 Au Collège de La Tour Rouge +14 ans	Yoga Pour toutes et tous (inclusion handicap) Au Collège de La Tour Rouge 18h30 à 19h30
	Point Jeune +13 ans 16h30 à 18h30 Accueil libre au local			
	Permanence au local 17h00 à 18h30			

ARCHIVES

Les baignades lacustres à Villeneuve

DANS LE CADRE DE NOTRE NOUVELLE SÉRIE CONSACRÉE AUX ARCHIVES COMMUNALES, ON S'ARRÊTE SUR LES BORDS DU LAC LÉMAN, À LA DÉCOUVERTE D'UNE PRATIQUE BIEN RÉPANDUE À LA FIN DU 19ÈME SIÈCLE : CELLES DES BAINNADES LACUSTRES. UN RÉCIT DE MICHÈLE GROTE, NOTRE ARCHIVISTE COMMUNALE.

La baignade lacustre à Villeneuve n'a guère laissé de traces tangibles avant le début du XXe siècle et le dessein des baigneurs a évolué selon les époques. À la fin du XIXe siècle, celle-ci était réglementée par les autorités communales de Villeneuve qui fixaient des emplacements précis et séparés où les hommes et les femmes pouvaient se baigner. Le « Bain des dames » se trouvait au nord de la Tinière et était encore utilisé dans les années 1930.

Avant l'introduction de l'eau courante dans les habitations, dès 1903, le but a pu être de se laver. Cela semble être confirmé par l'interdiction de se baigner au bord du lac devant les maisons habitées en 1932. À la même époque, des bains publics

existaient aussi en ville, au no 28 de la Grand-Rue. Avec l'apparition, à la fin des années 1920 et au cours des années 1930, de très nombreuses piscines de plein air autour du Léman, comme la plage du Montreux-Plage ouverte en 1927, c'est le plaisir de la baignade, du sport qui y est lié et la découverte des bienfaits pour la santé des séjours à l'air frais et au soleil qui prévalent.

C'est vraisemblablement cette même motivation qui est à l'origine de la construction, par le docteur Robert Gondoux, de la « cabine de bain » à l'extrémité de l'Eau-Froide, entre 1898 et 1904. Elle constitue une petite dépendance de la maison de maître, appelée « Château » et située à la Grand-Rue 91, dont il est propriétaire depuis 1896.





« Cabine de bain » du docteur Robert Gondoux, construite au bord du lac et à l'extrémité de L'Eau-Froide, après son endiguement vers 1870 (collections République de la Calabre et Michèle Grote).



Ce modeste pavillon en bois, précédé d'un balcon jouissant d'une vue imprenable sur le lac, a été démoli vers 1918, lors de l'approfondissement de l'Eau-Froide et de la construction des digues s'avancant dans le lac. Vue avant 1906 (collection Michèle Grote).

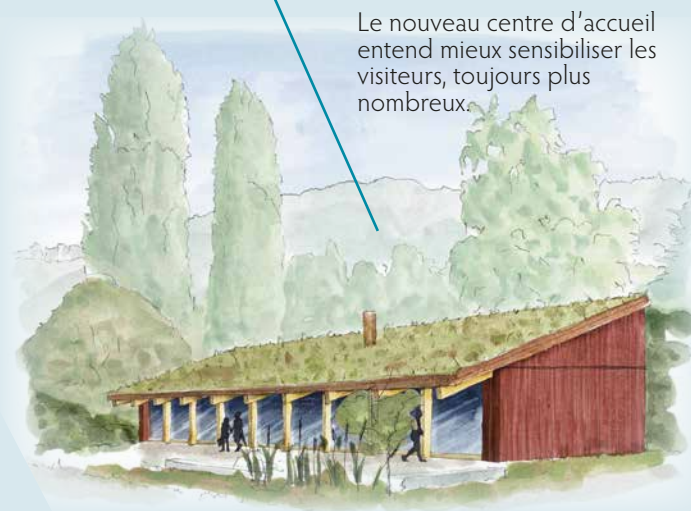
Un arbre pour La Chaux-de-Fonds

Le 24 juillet, une terrible tempête s'abattait sur La Chaux-de-Fonds, détruisant au passage près de 1'500 arbres en ville (20'000 à 30'000 si l'on compte la forêt autour). Une collecte de dons a dès lors été lancée afin de récolter des fonds pour reboiser les parcs de la ville, les places de jeux ou encore les jardins publics. À l'image de plusieurs autres communes, la Municipalité de Villeneuve a décidé de répondre favorablement à cet appel. Elle a ainsi fait don d'un arbre adulte à la ville, d'une valeur de 1'500 francs.

Mise à disposition d'un terrain pour la Réserve naturelle des Grangettes

Lors de sa séance du 8 février dernier, le Conseil communal de Villeneuve a validé l'octroi, à la Fondation des Grangettes, d'un droit de superficie sur une parcelle de 477 m², située à Noville, à l'entrée principale de la réserve naturelle. Ce terrain, propriété de la commune, doit permettre la construction d'un nouveau centre pour les visiteurs, en remplacement de l'actuel cabanon de 20 m², trop exigu pour l'accueil des groupes et des classes d'école. Cette première étape passée, la Fondation des

Grangettes va désormais pouvoir finaliser le projet architectural, avec l'objectif de déposer une demande de permis de construire auprès de la Commune de Noville d'ici à l'été prochain. L'inauguration du nouvel espace est espérée pour la saison 2026. Les plus de 10'000 promeneurs annuels pourront notamment y obtenir des renseignements sur la réserve, riche en biodiversité, et être sensibilisés sur les bons comportements à adopter pour la préserver. La construction, qui se veut durable, sera conçue sur un seul niveau pour une intégration paysagère optimale. Plus de renseignements sur : www.lesgrangettes.ch.



Le nouveau centre d'accueil entend mieux sensibiliser les visiteurs, toujours plus nombreux.

MOBILITÉ DOUCE

Créer des lignes Pedibus à Villeneuve

C'EST LA VOLONTÉ DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES VILLENEUVE HAUT-LAC. CETTE DERNIÈRE LANCE UN APPEL À TOUS LES PARENTS MOTIVÉS.



Présidente de l'APE Villeneuve Haut-Lac, Danya Bernard invite les parents à mettre en place un parcours qui réponde à leurs besoins et attentes.

Accompagner les petits à pied jusqu'à l'école, c'est ce que proposent les lignes Pedibus présentes dans de nombreuses communes de Suisse romande. Le principe est simple : un ou deux adultes acheminent plusieurs enfants (entre 4 et 8 ans environ) de leur domicile à l'école, en marchant et en suivant des arrêts le long du trajet qu'ils assurent. Après les cours, le Pedibus ramène l'écolier à la halte la plus proche de chez lui où l'attend son proche. L'objectif est le suivant : éviter aux parents l'usage de la voiture pour de petits déplacements et de ce fait, désengorger le trafic autour des établissements scolaires, avec les dangers que cela comporte. En plus des bienfaits écologiques, le pédibus encourage l'exercice physique auprès des plus jeunes. Il responsabilise les enfants et les sensibilise à la sécurité routière, il rend le chemin de l'école plus ludique, tout comme il favorise les contacts et la convivialité dans les quartiers.

Trajet adapté selon les besoins

Désireuse de mettre en place un tel système à Villeneuve mais aussi dans les communes du cercle scolaire, l'Association des Parents d'Élèves (APE) Villeneuve Haut-Lac est à la recherche d'accompagnateurs motivés. Si certains s'organisent entre voisins ou avec les membres de leur famille pour amener leurs enfants à l'école, la ligne Pedibus offre une vraie alternative selon l'APE. « Nous invitons ainsi toutes celles et ceux qui le souhaitent à nous faire part de leurs demandes, relève Danya Bernard, présidente du Comité de l'APE Villeneuve Haut-Lac. Lorsque plusieurs personnes d'un même quartier sont intéressées, nous mettons en place un parcours, qui réponde aux besoins et aux attentes (itinéraire, arrêts et horaires). Nous aidons les parents concernés à ouvrir leur ligne, le tout en coordination avec l'association Pedibus Vaud, laquelle fournit gratuitement le

matériel nécessaire. »
Contrairement à ce que l'on pourrait croire, prendre part à une ligne Pedibus ne signifie pas devoir accompagner tous les jours les enfants. « Un tournus est organisé selon les disponibilités des familles, de manière à répartir équitablement les trajets entre les différents accompagnants, poursuit Danya Bernard. Généralement, l'investissement est d'une à deux fois par semaine. »

Pas de compétences spécifiques

Si chaque parent qui inscrit son enfant dans le Pedibus s'engage également à le « conduire » selon les besoins, les grands-parents, voisins, mamans de jour ou nounous sont autant d'adultes pouvant s'engager comme conducteurs, avec l'accord des parents de la ligne. À noter qu'il n'est pas non plus nécessaire de disposer de compétences particulières pour se livrer à l'exercice. Il suffit d'avoir envie de s'investir dans un projet à la fois convivial, sain, économique et écologique pour les enfants

comme pour leurs proches. Précisons encore que les accompagnateurs sont couverts par une RC Civile et une assurance accident.



Renseignements et contact :
Association des Parents d'Élèves Villeneuve Haut-Lac : 079 724 35 68
ou par mail : villeneuve@ape-vaud.ch.
Site internet : www.ape-villeneuve.ch.
Pedibus : coordination Vaud : 076 330 83 58 ou par mail : vaud@pedibus.ch. Site internet : www.pedibus.ch.

L'APE Villeneuve Haut-Lac, qu'est-ce que c'est ?

L'Association des Parents d'Élève de l'Établissement Scolaire Haut-Lac a pour objectif de créer un lien social autour de l'école et de répondre aux questions que se posent les familles sur le rôle et le fonctionnement de cette institution. C'est dans cette optique que le comité, composé de 6 personnes, établit un dialogue entre les parents, la direction des écoles, le corps enseignant et les autorités communales.

Pour faire entendre sa voix, l'APE est notamment représentée au sein du Conseil d'Établissement, une assemblée où ses membres partagent les préoccupations des parents, dans l'optique de rendre la vie scolaire cohérente et harmonieuse. Tout parent d'élève fréquentant l'établissement scolaire peut devenir membre de l'APE et ainsi contribuer à la vie

de l'association. La cotisation annuelle est de 45 francs. En plus d'une voix lors de l'assemblée générale, elle octroie des prix préférentiels lors de la participation à des activités ou à des conférences mises sur pied par l'APE.



CULTURE

Fouler la Grand'Rue le nez en l'air

DU 8 AVRIL AU 8 NOVEMBRE, L'ARTÈRE DU BOURG SERA À NOUVEAU DÉCORÉE DE DRAPEAUX ORIGINAUX RÉALISÉS PAR DES ARTISTES DE LA RÉGION ET DES ÉLÈVES DE VILLENEUVE. THÈME DE CETTE SECONDE ÉDITION : « VOYAGE AU 19ÈME SIÈCLE ENTRE CLARENS ET VILLENEUVE. » LE VERNISSAGE AURA LIEU LE 3 MAI PROCHAIN.



À l'origine de ce projet, deux artistes de Villeneuve: Stéphanie Strappazon (à dr.) et Nicole Losey.

C'est fort du succès de l'édition de 2023 que la Commission culturelle a souhaité reconduire l'exposition « Nez en l'air ». Le concept est simple : égayer la Grand'Rue de Villeneuve en y accrochant des œuvres originales, en lieu et place des traditionnels drapeaux, sur des câbles tendus au-dessus de la tête des

promeneurs. Deux artistes de Villeneuve, Nicole Losey et Stéphanie Strappazon, sont aux commandes de l'événement. Ces dernières avaient déjà tenu les rênes de la mouture précédente. En plus de s'ouvrir aux élèves de Villeneuve, cette seconde édition aura une teneur toute particulière. Elle reviendra en effet sur les 200 ans de la mort du poète britannique Lord Byron (décédé le 19 avril 1824), lequel a séjourné dans la région. « La Municipalité souhaitait marquer le coup de cet anniversaire. Nous avons été informés que le Musée de Montreux envisageait de monter une exposition traitant de l'essor du voyage et du tourisme du temps du poète, explique Stéphanie Strappazon. Nous avons donc décidé de collaborer et de donner comme thème à l'exposition: Voyage au 19ème siècle entre Clarens et Villeneuve. »

Les œuvres originales exposées au Musée de Montreux

13 artistes romands et 3 classes de 11ème année de l'Etablissement scolaire de Villeneuve Haut-Lac ont ainsi été sollicités pour la réalisation des œuvres. Chaque artiste crée une ou deux œuvres. Les élèves, eux, travaillent en binôme, dans le cadre de leur cours d'art visuel. 5 de leurs créations seront sélectionnées pour venir enrichir les travaux de leurs aînés. « J'ai contacté deux associations d'artistes de la région pour leur présenter le projet. Cela a suscité un tel engouement que nous avons dû refuser certains candidats, poursuit Stéphanie Strappazon. Quant aux élèves, les enseignants m'ont informée qu'ils étaient super motivés. Cela fait vraiment plaisir ! » Les créations, au nombre de 26, seront numérisées puis imprimées sur un drapeau carré d'1m20, avant d'être suspendues dans la

Grand'Rue, du 8 avril au 8 novembre. Si les copies prendront place sur les câbles, les œuvres originales, elles, seront exposées au Musée de Montreux à partir du vendredi 29 mars, créant de fait un lien entre les deux expositions.

Le prisonnier de Chillon et l'essor du tourisme

S'il a été choisi de revenir sur l'anniversaire de la mort de Lord Byron, c'est également parce que ce dernier a eu une influence considérable, au 19ème siècle, sur l'essor du tourisme dans la région. À cette époque, la Riviera et le Château de Chillon sont déjà connus des visiteurs étrangers, notamment grâce à Jean-Jacques Rousseau, qui a vanté les beautés de la région au travers de son roman « Julie ou la nouvelle Héloïse », dont une partie se situe sur les rives du Lac Léman. Mais cet intérêt prend véritablement l'ascenseur



Parmi les artistes exposés figurent (de haut en bas): Dominique Gigante, KestemontK et Yo-Xarek Wolter.



à la suite de la parution du poème de Lord Byron « Le prisonnier de Chillon ». Les vers décrivent les sentiments de François Bonivard face à son enfermement dans les geôles de la forteresse. Le texte est publié en 1816 et rencontre un succès colossal, conférant au château une renommée internationale. Les lieux commencent à attirer les curieux. Il devient même un passage obligé pour l'aristocratie britannique qui l'intègre au « Grand Tour » que certains effectuent à travers l'Europe. « C'est cette période que nous souhaitons illustrer, conclut Stéphanie Strappazzon. En parcourant la Grand'Rue de Villeneuve et en visitant l'exposition à Montreux, le public pourra s'en imprégner. » Le Musée de Montreux est ouvert tous les jours de la semaine de 10h à 12h et de 14h à 17h. Quant au vernissage de l'exposition, il aura lieu le vendredi 3 mai prochain dans le cadre du First Friday.

Renseignements complémentaires sur:
lescribeassociation.net/nezenlair
ou www.museemontreux.ch.

Journée des communes vaudoises

La prochaine Journée des communes vaudoises aura lieu à Aigle le 8 juin prochain. Une manifestation organisée conjointement avec Villeneuve, Bex, Yverme et Olon : les quatre autres communes de l'appellation viticole AOC Chablais. Quelque 1'500 personnes sont attendues à cet événement, qui se veut à la fois institutionnel et populaire. Après l'assemblée générale de l'Union des communes vaudoises le matin, des animations seront mises sur pied l'après-midi dans le village de fête et la vieille ville. Cette journée sera également placée sous le signe du terroir avec un chasselas spécialement mis en bouteille pour l'occasion et provenant des cinq communes de l'appellation AOC Chablais.

À noter que le comité d'organisation est à la recherche de bénévoles. Inscription au moyen du QR code ci-dessous:



SPORT

Pour le plaisir de la balle jaune

AVEC SES 300 MEMBRES, DONT 140 JUNIORS, LE TENNIS CLUB VILLENEUVE FAIT PARTIE DES CLUBS SPORTIFS LES PLUS DYNAMIQUES DE LA COMMUNE. LE COMITÉ SOUHAITE RENDRE CE SPORT ACCESSIBLE À TOUS.



Toute l'équipe du TCV vous attend sur les courts pour partager sa passion de la balle jaune.

C'est en 1975 que cinq amis de la balle jaune fondent le Tennis Club Villeneuve (TCV). Presque 50 ans plus tard, le club compte plus de 300 membres réguliers, dont près de la moitié est constituée de juniors entre 4 et 18 ans. Basé à la Tronchenaz, le site offre quatre courts à ses usagers : deux en terre battue et

deux en synthétique. Christian Angeloz est le président du club. Amateur de tennis ayant grandi à Villeneuve, il fréquente le TCV depuis de nombreuses années. C'est tout naturellement qu'il a rejoint ainsi le comité en 2017. « Notre club possède de nombreux atouts, commente-t-il. Les deux courts synthétiques

(et la salle de la Tronchenaz uniquement pour les cours) nous permettent de proposer des surfaces de jeu même durant la saison hivernale. Autre point non négligeable, nous possédons les tarifs parmi les plus bas de la région et avons à cœur de maintenir des prix accessibles à tous. » À titre d'exemple, la cotisation annuelle est de 270 francs pour les actifs qui souhaitent disposer d'une clé pour accéder aux infrastructures. Pour les juniors, elle est de 100 francs et dès 300 francs avec un cours collectif par semaine.

Un encadrement de qualité

La création, il y a quelques années, de la société « TennisA » en collaboration avec le club de Villeneuve a également permis de constituer une structure spécifiquement destinée à la relève et à son coaching. Une équipe qui se compose d'une dizaine d'entraîneurs, tous au bénéfice d'une forma-

tion Jeunesse & Sport. Enfant de Villeneuve, Samuel Ribeiro, responsable du mouvement junior depuis plusieurs années, est lui-même tombé dans la marmite du tennis alors qu'il avait 10 ans. Une passion qui ne l'a jamais quitté depuis : « Mon rôle au sein du comité me permet de donner en retour ce que j'ai reçu. Cela représente pas mal de travail et de temps, mais c'est très gratifiant d'observer le plaisir que prennent les enfants lorsqu'ils tapent la balle. » Educateur social de formation, Samuel Ribeiro ne se contente pas de la gestion de la relève. Il enfile régulièrement son short et ses baskets pour dispenser des cours collectifs ou privés. La qualité de la formation du club a déjà fait ses preuves et a permis de sortir quelques pépites (Maëlia Clerc et Nadia Yousfi) qui ont brillé au niveau national.

Un club familial

En marge des activités sportives, le comité s'active



Parmi les points forts du club: des courts même en hiver et des tarifs très compétitifs.

tout au long de l'année à la mise sur pied d'événements conviviaux. « Nous organisons un apéritif pour l'ouverture et la clôture de la saison, une fête de l'été et un apéro de Noël. L'idée est de fédérer les membres et d'attirer les familles pour qu'ils s'approprient aussi un peu les lieux. » Un club bon enfant, des tarifs abordables, pourquoi ne pas se mettre au tennis dès demain ? Si cela vous titille, les deux premiers cours collectifs juniors sont offerts à titre d'essai. Il ne vous reste plus qu'à enfiler vos baskets et à visionner quelques épiques finales de Roger Federer ou de Stan Wawrinka pour vous mettre en condition. Le président nous l'a confirmé, il y a de la place pour tout le monde !

Contact : Président TCV –
Christian Angeloz –
president@tcvilleneuve.ch.
Responsable des juniors –
Samuel Ribeiro –
samuel.ribeiro@tennisa.ch –
078 607 22 00.
Informations et inscriptions :
www.tcvilleneuve.ch.

La Fugue : entre lac et montagnes

La Fugue Chablaisienne repart pour un tour le 2 juin prochain. Un nouveau parcours sécurisé, à effectuer à vélo, en rollers ou en trottinette, sera proposé avec des activités en lien avec le thème du lac et de la montagne. Cette treizième édition mettra à l'honneur la Commune de Villeneuve, laquelle accueillera l'aire officielle de la manifestation. De nombreuses animations sont ainsi prévues tout au long de

la journée. Lors du tracé, le public aura également l'occasion de découvrir des associations et clubs locaux sur les aires d'animation de Noville, Port-Valais, Chessel et Yverne, sans oublier les communes historiques d'Aigle, Vouvry et Vionnaz. Les Communes de Massongex, Rennaz, Ollon, Monthey, Bex et Saint-Maurice seront accueillies sur ces aires. Renseignements complémentaires sur www.la-fugue.ch ou sur la page facebook de l'événement.



AGENDA

De mars à mai 2024

Année 2024 (sauf vacances scolaires)

« Indoor Sports », activités sportives pour les 5 - 16 ans, tous les mercredis après-midi de 13h à 16h, salles de gym de la Tour Rouge
Service jeunesse de la Commune de Villeneuve

« Open Sports », activités sportives pour les 16 - 25 ans, tous les samedis soir de 18h à 20h, salle de gym de la Tour Rouge
Service jeunesse de la Commune de Villeneuve

De mars à novembre

Vide-dressing, boutique et marché à coffre-ouvert
Place de la Gare et de la Poste, le samedi dès 8h
M. Sonnay

Mars

Samedi 16 & dimanche 17

Exposition et bourse, Halle de la Tronchenaz
Sa. 9h - 17h, di. 10h - 16h,
2.- CHF enfants / 10.- CHF famille
Rail Club Riviera

Samedi 16

Visite guidée de Villeneuve
Départ du Point i de Villeneuve, à 10h
Sur réservation uniquement

Dimanche 17

Croma - Quatuor de violoncelles
Temple St-Paul, 17h
Les Concerts de Villeneuve

Mercredi 20

Atelier vocal, Temple St-Paul, 19h
École de musique de Villeneuve

Mercredi 20

Segundos - Carlos Henriquez
Café-théâtre de l'Odéon, 19h30, entrée libre
Commission d'Intégration (CIV)

Vendredi 22 au dimanche 24

19ème Moto Show, Halle de la Tronchenaz
Ve. 18h - 22h30, sa. 10h - 21h, di. 10h - 18h,
entrée libre
Moto Club Vevey

Place aux mots de Guy Foissy
Ve. 20h, sa. 19h, di. 17h, gratuit jusqu'à 16 ans
Café-théâtre de l'Odéon

Avril

Jedi 4, samedi 6 et dimanche 7

Bar à raclette, terrasse, (sur inscription uniquement)
Domaine Bertholet

Vendredi 5

First Friday, Grand'Rue, « Pâques », dès 17h
Viva-Cité

Samedi 6

Visite guidée de Villeneuve
Départ du Point i de Villeneuve, à 10h
Sur réservation uniquement

Vendredi 12 au dimanche 28

Ils étaient tous mes fils de Arthur Miller
Ve. 20h, sa. 19h, di. 17h, gratuit jusqu'à 16 ans
Café-théâtre de l'Odéon

Mercredi 17

Atelier vocal, Temple St-Paul, 19h
École de musique de Villeneuve

Samedi 20

Repas de soutien Giron du Centre 2027
Halle de la Tronchenaz
Giron du Centre 2027 dans le Chablais

Samedi 27

Repas de soutien Viva-Cité,
Halle de la Tronchenaz
Viva-Cité

Dimanche 28

Fronza - Musique du monde
Temple St-Paul, 17h
Les Concerts de Villeneuve

Mai

Mercredi 1er

Dons du sang, grande salle du Collège Lac
Atelier vocal, Temple St-Paul, 19h
École de musique de Villeneuve

Jedi 2 mai 2024

Audition clarinette, 18h
Audition chant, 19h
Semaine musicale, Temple St-Paul
École de musique de Villeneuve

Audition batterie
Semaine musicale
Grande salle du Collège Lac, 19h
École de musique de Villeneuve

Vendredi 3

Audition « Cool evening de flûte à bec »
Semaine musicale
Temple St-Paul, 19h15
École de musique de Villeneuve

Vendredi 3

First Friday, Grand'Rue
« Karaoke », dès 17h
Viva-Cité

Vernissage de l'exposition à la Gand'Rue
« Nez en l'air »

Samedi 4

Portes ouvertes, Semaine musicale
Salles de classe Collège Lac, 10h à 12h
École de musique de Villeneuve

Audition « Piano et images »
Semaine musicale
Temple St-Paul, 13h à 16h
École de musique de Villeneuve

Dimanche 5

Concert, Temple St-Paul, 17h
Association chorale Glion-Roche-Villeneuve

Vendredi 3 au dimanche 5

La chambre mandarine de Robert Thomas
Ve. 20h, sa. 19h, di. 17h, gratuit jusqu'à 16 ans
Café-théâtre de l'Odéon

Lundi 6

Auditions guitare et saxophone
Semaine musicale
Temple St-Paul, 18h30
École de musique de Villeneuve

Mardi 7

Concert, orchestre des écoles et chœurs
des écoles + atelier pop de l'école de
musique
Semaine musicale
Grande salle du Collège Lac, 19h
École de musique de Villeneuve

Samedi 8

Audition « L'invitation à la valse »
Semaine musicale
Temple St-Paul, 18h
École de musique de Villeneuve

Samedi 11

Visite guidée de Villeneuve
Départ du Point i de Villeneuve, à 10h
Sur réservation uniquement

Du jeudi 16 au dimanche 19

Bonjour l'ambiance de Jean-Paul
Cantineaux
Je. 20h, ve. 20h, sa. 19h, di. 17h,
gratuit jusqu'à 16 ans
Café-théâtre de l'Odéon

Samedi 18 et dimanche 19

Filets de perche, terrasse
Dégustations des vins
Cave (dans le cadre des caves ouvertes
vaudoises)
Domaine Bertholet

Jedi 23

Concert, œuvres françaises
Temple St-Paul, 20h
Orchestre Da Chiesa

Vendredi 24 au dimanche 26

3 femmes, L'Échappée de Catherine Anne
Ve. 20h, sa. 19h, di. 17h, gratuit jusqu'à 16 ans
Café-théâtre de l'Odéon

Dimanche 26

Irène Abrigo - violon solo
Temple St-Paul, 17h
Les Concerts de Villeneuve

Mercredi 29

Atelier vocal
Temple St-Paul, 19h
École de musique de Villeneuve

Permanence : rappel

La Municipalité tient une
permanence ouverte à toutes et
tous chaque premier lundi du
mois de 18h à 19h.
Pendant la mauvaise saison, elle
accueille les habitants au
carnotzet communal, situé dans
l'ancienne Maison de Ville.

Pour l'agenda complet des
manifestations, nous vous
remercions de vous référer au
site de notre commune :
villeneuve.ch, rubrique agenda
des manifestations, ou de vous
renseigner au Point i, place de la
Gare, téléphone : 021 962 84 81.

Séances du Conseil communal :

Jedi 21 mars à 20h
Jedi 16 mai à 18h
Jedi 20 juin à 18h

■ **Ouvertes au public, les
séances ont lieu à la Maison
de Ville.**

Prochaine parution du
Villeneuve Info : juin 2024